



Devenir sociétaire d'Enercoop Normandie ?

Réponse : C'est possible, plusieurs motivations pour porter haut et fort un même projet

Devenir & être sociétaire

enercoop
L'énergie
militante



Normandie

Agir pour la transition énergétique sur le territoire en s'engageant ensemble



Portrait de sociétaire :

Pierre Ravion est à la fois client, sociétaire, administrateur, ambassadeur régional et porteur d'un groupe local. Son éventail d'actions est très large. Outre son métier de musicien, il parle de son fournisseur d'électricité autour de lui, participe à des événements où il rencontre d'autres sociétaires, partage un bon moment pour présenter la coopérative, il se renseigne également des potentiels de production, des événements, des conférences... Pierre fait beaucoup pour la transition énergétique en général et Enercoop Normandie en particulier .

Être sociétaire c'est participer à un projet citoyen et démocratique

Vous **êtes informé.e** des sujets liés à l'énergie ainsi que de la vie de la coopérative. Vous pouvez également **être formé.e** lors d'une journée ambassadeur.

Informé.e et formé.e, vous pouvez **participer au développement et à la gouvernance** de la coopérative

La règle est simple : 1 personne = 1 voix, pour une gestion démocratique de la structure.

100 %
citoyen

18 %
Réduction
d'impôt

Être sociétaire c'est bénéficier d'une réduction d'impôt

Vous pouvez bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu de **18 %** du montant de l'investissement. Les parts souscrites doivent être conservées pendant au moins cinq ans du fait de l'agrément ESUS.

Être sociétaire c'est être exonéré des frais de dossier

En étant sociétaire vous êtes exonéré.e des frais de dossier lors de la souscription de **36€ TTC**.

0€
Frais de
dossiers

Investir dans la coopérative aujourd'hui c'est :

- **participer à un projet de société de réappropriation citoyenne de l'énergie ;**
- **flécher les investissements pour des projets locaux et solidaires ;**
- **permettre à votre coopérative de ne pas recourir à des financements extérieurs pour développer le projet citoyen Enercoop.**

Si je veux devenir sociétaire ?

Tout particulier ou professionnel a la possibilité de devenir sociétaire au sein de la coopérative Normande

1 part
=
100 €

Pour cela, il suffit de renseigner le [bulletin de souscription au capital](#).

Clients et/ou sociétaires vous êtes les meilleurs pour porter haut et fort le projet de votre coopérative

Numérique

DES ACTIONS SIMPLES ET RAPIDES

Ce sont les actions que vous pouvez engager sur les réseaux sociaux, lorsque vous envoyez un e-mail ou publiez sur vos pages internet... Elles sont rapides à mettre en place et facilement répliquables.

N'hésitez donc pas à parler de votre coopérative.

Pour consulter la liste des actions numériques proposées rendez-vous [ICI](#)

Physique

DES ACTIONS EFFICACES ET CONCRETES

Les actions physiques, ce sont celles de la « vraie vie », En collant sur sa boîte aux lettres l'autocollant Enercoop, en organisant une soirée Tupperwatt, et bien plus encore.

Cela peut demander un peu plus de temps, toutefois c'est vraiment concret. Pour prendre connaissance des actions que nous vous proposons c'est [ICI](#)

Vie Cooperative

DES ACTIONS CAPITALES ET ENGAGEES

Ces actions visent à créer du lien, à faciliter les interactions pour développer et représenter la coopérative localement.

Exceptée la souscription au capital, ces actions nécessitent souvent plus de temps. Donc si vous disposez de cette ressource et que vous voulez la mettre à profit de votre coopérative, c'est [ICI](#) que cela se passe.

Ce sont vos choix, vos voix, vos actions qui permettent de réaliser chaque jour un peu plus le projet Enercoop

Merci de votre confiance et
de votre intérêt pour les énergies renouvelables

Participer à un projet

Déduction fiscale

Exonération de frais de dossier

Transition énergétique :

Nom féminin désignant la réappropriation
citoyenne de l'énergie 100 % renouvelable

enercoop
L'énergie
militante



Normandie